



Quoi de 9?

Municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola

Édition mai/juin 2019

1 Réclamation suite à la crue des eaux source : Roxane Lemay

Sachez qu'un guide et un formulaire de réclamation pour les citoyens ayant été touchés par les inondations sont disponibles au bureau municipal, sur notre site internet au www.stignacedeloyola.qc.ca ainsi que sur le site web du Ministère de la Sécurité Publique au <https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-civile/assistance-financiere-sinistres.html>.

2 Saint-Jean Baptiste source : Comité des Loisirs

Accompagnés de vos amis et de votre famille, venez célébrer la Fête nationale du Québec à Saint-Ignace-de-Loyola le dimanche 23 juin prochain au parc Albert St-Martin ! La programmation complète sera dévoilée dans les prochaines semaines. Restez à l'affût ! Pour toutes informations, contacter Louis-Vincent Barthe au 450-271-6128 ou Véronique Boucher 450-836-3370.

3 Nouveaux règlements source : Roxane Lemay

498-2019 règl. concernant les nuisances

499-2019 règl. déléguant à la directrice générale le pouvoir de former des comités de sélection

500-2019 règl. relatif au traitement des personnes membres d'un comité de sélection

501-2019 règl. amendant le règlement de lotissement numéro 241

502-2019 règl. amendant le règlement administratif numéro 239

503-2019 règl. amendant le règlement de construction numéro 242

504-2019 règl. autorisant des dépenses et un emprunt au montant de 300 000\$ aux fins de financement du programme de mise aux normes des installations septiques #2

Les règlements sont disponibles au bureau municipal ainsi que sur notre site internet.

4 Camp de jour source : Roxane Lemay

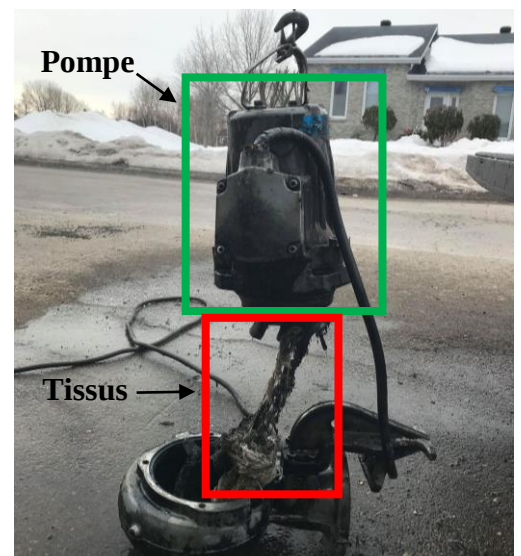
Prenez note qu'il reste quelques places disponibles pour les citoyens de Saint-Ignace-de-Loyola pour le camp de jour. Vous avez jusqu'au 17 mai 2019 à 17h pour inscrire votre enfant. Les places restantes seront ouvertes aux citoyens des municipalités voisines. N'oubliez pas que l'inscription est officielle seulement lorsque le paiement est acquitté. De plus, veuillez prendre note qu'il y a une rencontre de parents pour le camp de jour St-Ignace le mardi 18 juin à 19h à l'église. Les chandails des campeurs vous seront remis lors de cette soirée. Votre présence est très importante pour assurer le bon fonctionnement du camp de jour.

5 Permis obligatoire pour les feux en plein air et les feux d'artifice source : Service de sécurité incendie de la MRC de d'Autray

Petit rappel : tout citoyen désirant faire un feu en plein air ou un feu d'artifice, à l'exception des foyers extérieurs, doit demander un permis de brûlage au service d'incendie au 450-836-7007, poste 2510 sur les heures d'ouverture de 8h30 à 16h30 (sauf horaire d'été du 30 avril au 26 octobre de 8h00 à 16h45 du lundi au jeudi et le vendredi de 8h00 à midi). Un préventionniste se déplacera pour inspecter votre installation afin de s'assurer que tout est réglementaire et sécuritaire. Le permis et les frais de déplacement sont gratuits. Sachez que quiconque contrevient à ce règlement est passible d'une amende de 300,00\$ puisque vous êtes responsable des déboursés ou dommages qui peuvent résulter d'un feu ainsi allumé. Soyez prévenant et prudent !

6 Station de pompage source : Roxane Lemay

La municipalité souhaite sensibiliser les citoyens concernant les pompes d'eaux usées. Voici une photo de la pompe située près de l'église de Saint-Ignace-de-Loyola, desservant les rues Laforest, Église, Charpentier, St-François et une partie du chemin de la Traverse. Cette dernière n'est **plus en fonction dû aux innombrables morceaux de tissus** (linges à vaisselle, guenilles, chiffons) qui s'y retrouvent. Ces tissus, disposés dans la toilette, ont pour effet de bloquer le moteur de la pompe et d'engendrer des coûts pour la réparation. Dans certains cas, la réparation est impossible et la pompe doit être remplacée entièrement pour un montant d'environ 30 000\$, montant qui est puisé dans les taxes municipales. Ce message se veut constructif et explicatif pour que tous les citoyens soient **conscients que ce qu'ils jettent dans la toilette a une répercussion sur le système de pompage des égouts et par le fait même sur les taxes municipales.**



7 Comité consultatif d'urbanisme source : Roxane Lemay

La municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola est à la recherche d'un citoyen pour participer au Comité consultatif d'urbanisme. Ce comité est un organisme mandaté par le conseil municipal pour donner des avis sur les demandes qui lui sont soumises en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire, plus communément connue sous le nom de dérogation mineure. Les citoyens intéressés pourront communiquer avec la municipalité pour donner leur nom et leurs coordonnées. La municipalité procédera à des entrevues afin d'élire le nouveau membre. Pour informations, veuillez communiquer avec la municipalité au 450-836-3376.

8 Collecte cannettes/bouteilles **consignées** Source : École Île-St-Ignace

Il y aura une **collecte spéciale de cannettes et de bouteilles** consignées dans les rues de la municipalité le samedi 11 mai 2019. Des adultes et des élèves de l'École St-Ignace passeront chez vous entre 9h00 et 16h00. Vous pouvez aussi venir les déposer au chalet des Loisirs cette même journée. La collecte permettra de financer nos activités parascolaires. Soyez généreux !

9 Loisirs & sports : source : Roxane Lemay

Bibliothèque Vente de livres usagés samedi 25 mai 2019 à 10h00 à 14h00 à la bibliothèque. La bibliothèque sera fermée pour l'été du 21 juin au 9 septembre 2019 sauf le 18 juillet 2019, elle sera ouverte de 18h30 à 20h00. L'heure du conte et bricolage à 9h30 le 23 mai 2019

Club des Malards Cartes membre disponibles : 30\$ info: Molly Bergeron 450-365-4895; Tournoi de pêche le 11 mai 2019; Remise de prix : 24 mai 2019 au sous-sol de l'église.

Pétanque Tous les mercredis à compter du 22 mai à 19h00 / Division des équipes à 18h30 le 22 mai Inscription: 15,00\$/saison Info: Denise Laforest 450-836-1457

Softball senior Nous vous invitons à venir voir les parties de softball tous les lundis et les jeudis à 19h30 et à 21h00 à partir du 13 mai. Pour toute information, veuillez communiquer avec Louis-Vincent Barthe 450-271-6128 ou Olivier Latour 450-750-5205.

Softball mineur Le début de la saison pour nos jeunes joueurs de balle molle est prévu le lundi 1^{er} juillet de 17h30 à 19h00. Toutes les rencontres auront lieu les lundis même heure à l'exception du 22 et du 29 juillet en raison des vacances de la construction. L'inscription aura lieu au chalet des loisirs au 601, rue de l'Église, lundi le 17 juin de 19h00 à 21h00. Le coût d'inscription est de 20\$, pour les enfants de 6-13 ans. Info: Mario Guévremont 450-836-2288/ Louis-Vincent Barthe 450-271-6128/ Monique Drainville 450-836-7728.

Vente de garage Vendredi 21, 22 et 23 juin (aucun permis n'est requis)

Tournoi de balle donnée mixte Samedi le 20 juillet au parc Albert St-Martin. Pour informations : Alexandre Valois 450-803-7347 et Louis-Vincent Barthe 450-271-6128. En cas de pluie, reporté au dimanche 21 juillet. Chansonnier en soirée et service de cantine.

Tennis Il est temps de renouveler votre INSCRIPTION. Présentez-vous à la municipalité pour PAYER votre renouvellement. Des cours de tennis pour adultes pourraient être disponibles : donnez votre nom à madame Manon Guertin en téléphonant au 450-836-6128 ou au bureau municipal. Monsieur Dominic Ethier est disposé à offrir des cours de tennis aux enfants ; pour plus d'information, téléphonez au 450-836-1936. De plus, M. Yves Forget est aussi disponible pour offrir des cours de groupe ou privés autant pour les enfants que les adultes ; pour plus d'information téléphonez au 450-559-6746.

Balle données ligue féminine amicale Mardi soir inscription 40\$ info : Catherine Leblanc 514-217-3459

Soupes et desserts Dimanche 19 mai à 11h au sous-sol de l'église. Billet au coût de 10\$ gratuit pour les enfants de 10 ans et moins. Pour info, contactez Mme Denise Laforest au 450-836-1457

À l'instar de plusieurs municipalités de la région, Saint-Ignace-de-Loyola est fière de poser un geste pour l'environnement et de mettre à la disposition des citoyens des **pousses d'arbres gratuites**. La remise des pousses d'épinettes rouges et d'érables à sucre se fera au bureau municipal à compter du mardi 21 mai 2019.



De plus, la municipalité offrira du **compost gratuitement aux citoyens** à partir du 21 mai jusqu'à épuisement en face du bureau municipal. Ce compost provient de la matière récoltée durant l'année 2018. Les citoyens doivent apporter leur propre sac ou leur chaudière ainsi que leur pelle pour récolter le compost.

Municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola
25, rue Laforest à Saint-Ignace-de-Loyola, Québec
Tel : 450-836-3376
Courriel : mmessier@stignacedeloyola.qc.ca
Site web: www.stignacedeloyola.qc.ca